

40 Années de Beauséjour

19 Septembre 2018

Discours de Pascal Charmot, Maire de Tassin la Demi-Lune, Président du Centre communal d'action sociale

Monsieur le Sénateur François-Noël BUFFET a demandé à être excusé,

Mesdames Messieurs les membres du Conseil municipal,

Mesdames, Messieurs les représentants des Maires d'Ecully et Francheville,

Mesdames, Messieurs les anciens élus,

Madame la Présidente du Club Loisirs et Amitiés,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Chers résidentes et résidents de Beauséjour,

Chers Tassilunois,

40 ans, c'est un bel anniversaire et c'est souvent une période, où l'on estime avoir parcouru la moitié du chemin. On se pose, on regarde en arrière et on se souvient...

On se souvient que dans les années 60, 1962 exactement, le rapport de Pierre Laroque posait les bases d'une politique dans le domaine des personnes âgées, axée sur le maintien à domicile et les moyens à mettre en place pour y parvenir. Il s'agissait de permettre aux personnes âgées de continuer à participer à la vie de la ville.

C'est dans cette approche que le Centre Communal d'Action Sociale développe alors un projet de Foyer Résidence pour personnes âgées que tous voulaient au plein cœur de la ville.

Les élus à la solidarité et responsables de l'époque dont Katia Péchard évoquera le travail dans la mise en œuvre de ce beau projet, ont ouvert la voie vers de nouvelles compétences que la commune s'était données et entendait développer.

Une fois construite, la résidence où nous nous trouvons fut de suite occupée.

Le jour de l'inauguration, l'unique Simone André, adjointe au Maire de Lyon, avait la jambe dans le plâtre.

Pour celles-et ceux qui l'ont connue, et ils sont nombreux ces chanceux comme moi à avoir eu l'occasion un jour de la croiser grâce à sa longue carrière d'élue, animée par un engagement exemplaire et un enthousiasme débordant, ce fut un privilège de la côtoyer.

Le temps passe. Je veux remercier tous mes prédécesseurs Maires de Tassin la Demi-Lune, élus et membres du Conseil d'administration du CCAS qui ont œuvré depuis la création de la Résidence pour lui donner cet esprit de maison ouverte sur la ville et être fiers avec eux, là où ils sont, de ce chemin parcouru et de cet édifice qu'ils nous ont transmis. Et j'associe à ces remerciements toutes les équipes, les professionnels, les bénévoles sans lesquels ce travail n'est pas possible.

40 ans, et après ?

Aujourd'hui, il nous faut travailler et imaginer l'avenir autrement. Aujourd'hui, à 80 ans, nous sommes globalement en pleine forme.

Nous vivons mieux, nous vieillissons mieux.

Nous devons adapter nos besoins, nous devons étudier comment vous accompagner mieux et vous offrir toujours plus de comforts, de services différents pour répondre à vos besoins et attentes, pour votre bien être, et notre plaisir. Ce sera encore le cas et nous travaillons à d'autres aménagements utiles à tous.

De nos diverses actions entreprises, celles-ci nous ont permis d'être reconnus internationalement « ville amie des aînés »... Ce label est juste la récompense d'un travail initié, il y a plus de 40 années en l'adaptant à vos besoins, donc aux nôtres.

Aujourd'hui, le portage de repas se poursuit, sont arrivés la navette désormais municipale et un chéquier sénior qui vous permet d'assister à des spectacles et faire des activités associatives.

Katia PECHARD vous en parlera mieux que moi.

« C'est curieux les anniversaires : le plus on a de bougies, le moins on a de souffle » (P. GELLUK).

Joyeux anniversaire !

Merci.

Pascal CHARMOT